

Profil Environnemental Produit

Goulottes de câblages SEGMA standard



LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DE PLANET WATTOHM

- Intégrer au plus tôt le management de l'environnement dans les sites industriels

Planet Wattohm prend en compte la protection de l'environnement lors de la fabrication de ses produits.

Ainsi, tous les sites sont certifiés ISO 14001 ou engagés dans une démarche de management environnemental.

- Prendre en compte l'environnement dans la conception des produits

Un produit agit sur l'environnement tout au long de son cycle de vie. Fort de ce constat, Planet Wattohm s'engage à minimiser l'impact environnemental de ses produits et à fournir à ses clients toutes les informations pertinentes (composition, consommation, fin de vie,...)

- Proposer à nos clients des solutions respectueuses de l'environnement

Planet Wattohm propose à ses clients des solutions pour diminuer l'impact énergétique et environnemental des bâtiments tertiaires, résidentiels et industriels : des solutions pour consommer mieux et au juste besoin.



PRODUIT DE RÉFÉRENCE

Fonction	Loger et protéger le câblage sur 1 mètre pendant une durée d'usage de 20 ans. Le produit goulotte de câblage SEGMA 40x60 de section 2007 mm ² comporte le fond et le couvercle.
Produit de Référence	
	Réf. 21160
	Goulottes de câblages SEGMA découpe 6/6,5, couleur gris

Toutes les indications mentionnées sur le présent document (caractéristiques et cotes) sont susceptibles de modifications, elles ne peuvent donc constituer un engagement de notre part.



PRODUITS CONCERNÉS

Les données environnementales sont représentatives des références suivantes :

Références
L'ensemble des références produits de la gamme goulotte de câblage SEGMA présentes aux différents catalogues



MATÉRIAUX ET SUBSTANCES

Le Produit de Référence ne contient pas de substance interdite par les réglementations en vigueur lors de sa mise sur le marché.

Il n'inclut pas de substance visée par la directive RoHS (2002/95/CE et sa révision 2011/65/CE).

Il ne contient aucune des 138 substances candidates à autorisation de l'annexe XIV du règlement REACH au 19/12/2012 .

Masse totale du Produit de Référence	490 g (emballage unitaire compris)				
Plastiques en % de la masse		Métaux en % de la masse		Autres en % de la masse	
PVC	95.2%				
				Emballage en % de la masse	
				papier	4.8%
Total plastiques	95.2 %	Total métaux	0 %	Total autres et emballage	4.8%

Estimation de l'emploi de matériaux recyclés : 5% en masse.



FABRICATION

Le Produit de Référence est issu d'un site ayant reçu la certification ISO14001.



DISTRIBUTION

Les produits du Groupe sont distribués à partir de centres de logistique implantés pour optimiser les transports. Ainsi le Produit de Référence est transporté sur une distance moyenne de 450 km, essentiellement par route, représentative d'une commercialisation en France.

Les emballages sont conformes à la directive européenne 2004/12/CE relatives aux emballages et déchets d'emballage et au décret français 98-638.

En fin de vie leur taux de recyclabilité est de 100 % (en % de la masse de l'emballage).



INSTALLATION

Les éléments d'installation non livrés avec le produit ne sont pas pris en compte.



UTILISATION

Entretien et maintenance :
sans entretien ni maintenance dans les conditions normales d'usage pour ce type de produit.

Consommable :
pas de consommable nécessaire à l'utilisation de ce type de produit.



FIN DE VIE

La fin de vie des produits est prise en compte dès leur conception par les équipes de développement. Le démantèlement et le tri des composants ou matériaux est rendu le plus aisé possible dans l'optique du recyclage ou, à défaut, d'une autre forme de valorisation.

• **Le taux de recyclabilité :**

Calculé selon la méthode décrite dans le rapport technique CEI/TR 62635, le taux de recyclabilité du produit est estimé à 95 %.

Cette valeur est basée sur des données recueillies auprès d'une filière technologique mise en œuvre industriellement. Elle ne préjuge pas de l'utilisation effective de cette filière en fin de vie des produits électriques et électroniques.

Répartition en :

- matériaux plastiques (hors emballage) : 90 %
- emballage (tout type de matériaux) : 5 %



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

L'évaluation des impacts environnementaux porte sur les étapes du cycle de vie fabrication, distribution, installation, utilisation et fin de vie du Produit de Référence. Elle est représentative d'un Produit de Référence commercialisé et utilisé en France, conforme à la NF 15-100 et normes produits associées.

Les éléments de modélisation suivant ont été pris en compte :

Fabrication	Emballage unitaire pris en compte. Conformément aux règles du programme «PEP ecopassport» l'ensemble des transports nécessaires à la réalisation du Produit de Référence, y compris ses matériaux et composants, ont été pris en compte.
Distribution	Transport entre le dernier centre de distribution du Groupe et une livraison moyenne sur la zone de commercialisation.
Installation	Les éléments d'installation non livrés avec le produit ne sont pas pris en compte.
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Sans entretien ni maintenance dans les conditions normales d'usage pour ce type de produit. • Pas de consommable nécessaire à l'utilisation de ce type de produit. • Catégorie de produit :enveloppe • Scénario d'utilisation : aucune consommation d'énergie pendant la durée d'utilisation de 20 ans. Cette durée de modélisation ne constitue pas une exigence de durabilité minimale.
Fin de vie	Compte-tenu des données disponibles à la date de création du document, et conformément aux exigences du programme « PEP ecopassport », un transport routier de 1 000 km du Produit de Référence en fin de vie vers un site de traitement a été pris en compte
Logiciel utilisé	EIME V5 et sa base de données Database version : Legrand_2012_10_31_version_3, issue de la base CODDE-2012-07



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX (suite)

		Total cycle de vie		Matière première et fabrication		Distribution		Installation		Utilisation		Fin de vie	
Indicateurs obligatoires	Participation à l'effet de serre	1.13E+03	g~CO ₂ eq.	1.06E+03	94%	2.61E+01	2%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	3.72E+01	3%
	Destruction de la couche d'ozone	1.49E-04	g~CFC-11 eq.	1.04E-04	70%	1.84E-05	12%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	2.64E-05	18%
	Eutrophisation de l'eau	2.55E-02	g~PO ₄ ³ eq.	2.44E-02	96%	4.34E-04	2%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	6.21E-04	2%
	Formation d'ozone photochimique	4.83E-01	g~C ₂ H ₄ eq.	4.28E-01	89%	2.26E-02	5%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	3.24E-02	7%
	Acidification de l'air	1.52E-01	g~H ⁺ eq.	1.44E-01	95%	3.32E-03	2%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	4.92E-03	3%
	Énergie totale consommée	2.88E+01	MJ	2.80E+01	97%	3.30E-01	1%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	4.72E-01	2%
	Consommation d'eau	1.10E+02	dm ³	1.10E+02	100%	3.13E-02	< 1%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	4.48E-02	< 1%
Indicateurs optionnels	Épuisement des ressources naturelles	2.45E-16	année ⁻¹	2.44E-16	100%	4.49E-19	< 1%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	6.43E-19	< 1%
	Toxicité de l'air	3.74E+05	m ³	3.62E+05	97%	4.91E+03	1%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	7.29E+03	2%
	Toxicité de l'eau	2.92E+00	m ³	2.91E+00	100%	3.63E-03	< 1%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	5.20E-03	< 1%
	Production de déchets dangereux	1.19E-02	kg	1.18E-02	100%	9.70E-06	< 1%	0.00E+00	0%	0.00E+00	0%	1.39E-05	< 1%

Les impacts environnementaux du Produit de Référence sont représentatifs des produits couverts par le PEP, qui constituent ainsi une famille environnementale homogène. L'impact environnemental d'un système autre que le produit de référence peut être calculé en multipliant les valeurs des indicateurs environnementaux par le facteur correspondant (voir tableaux ci-dessous)

Profil Environnemental Produit

Goulottes de câblages SEGMA standard



Référence	Section	Facteur
21150	15x25	0.3
21151	25x25	0.6
21152	40x25	0.8
21153	15x40	0.4
21154	25x40	0.7
21155	40x40	0.9
21156	60x40	1.3
21157	80x40	1.5
21158	100x40	1.9
21159	25x60	0.8
21160	40x60	1.0
21161	60x60	1.3
21162	80x60	1.6
21163	100x60	2.0
21164	120x60	2.4
21165	25x80	0.9
21166	40x80	1.2
21167	60x80	1.5
21168	80x80	1.8
21169	100x80	2.2
21170	120x80	2.5
21171	40x100	1.5
21172	60x100	1.9
21173	80x100	2.3
21174	100x100	2.7
21175	150x100	3.6

Référence	Section	Facteur
23040	25x40	0.7
23041	40x40	0.9
23042	60x40	1.3
23043	25x60	0.8
23044	40x60	1.0
23045	60x60	1.3
23046	80x60	1.6
23047	120x60	2.4
23048	25x80	0.9
23049	40x80	1.2
23050	60x80	1.5
23051	80x80	1.8
23052	120x80	2.5
23053	100x100	2.7

Référence	Section	Facteur
33040	25x25	0.6
33041	25x40	0.7
33042	40x40	0.9
33043	25x60	0.8
33044	40x60	1.0
33045	60x60	1.3
33046	40x80	1.2
33047	60x80	1.5
33048	80x80	1.8
33049	120x80	2.5
33050	100x100	2.7
6 360 13	60x80	1.5
6 360 14	60x100	1.9
6 360 17	80x80	1.8
6 360 18	80x100	2.3
6 360 25	120x80	2.5
6 360 22	100x100	2.7

Les valeurs de ces impacts sont valides pour le cadre précisé dans ce document. Elles ne peuvent être utilisées directement pour établir le bilan environnemental de l'installation.

N°enregistrement : LGRP-2013-232-v1-fr	Règles de rédaction : PCR : PEP-PCR-ed 2.1-FR-2012 12 11 complété par le PSR : PSR-0005-ed1-FR-2012 12 11
N° d'habilitation du vérificateur : VH02	Information programme : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 06-2014	Durée de validité : 4 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025:2006 Interne <input checked="" type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/>	
Conforme à la norme ISO 14025 : 2006 déclarations environnementales de type III	
La revue critique du PCR a été conduite par un panel d'experts présidé par J.Chevalier (CSTB)	
Les éléments du présent PEP ne peuvent pas être comparés avec les éléments issus d'un autre programme	

